



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Textes sur l'adoption - Harmonisation - Adaptation nouvelles réalités familiales

Question écrite n° 25708

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé sur le droit de l'adoption qui relève aujourd'hui de plusieurs textes : code civil, code de l'action sociale et des familles. Elle lui demande s'il ne faudrait pas aujourd'hui envisager une harmonisation de ces textes, qui ne sont pas actualisés de manière cohérente, afin de prendre en compte les nouvelles réalités familiales (familles recomposées, homoparentalités).

Texte de la réponse

La Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance annoncée le 14 octobre 2019 prévoit une réforme pour faciliter et sécuriser l'adoption et améliorer le fonctionnement des conseils de famille des pupilles de l'Etat. La mise en oeuvre de cette mesure s'appuiera sur les conclusions du rapport intitulé : « Vers une éthique de l'adoption, donner une famille à un enfant » de la députée Monique Limon et la sénatrice Corinne Imbert, daté d'octobre 2019. Elle tiendra compte, également, des avis récents sur le sujet du conseil national de la protection de l'enfance (CNPE) et du comité consultatif national d'éthique (CCNE) sur ces questions.

La proposition de loi n° 3161, visant à réformer l'adoption, déposée à l'Assemblée nationale le 30 juin 2020 par la députée Monique Limon et plusieurs membres du groupe La République en Marche et apparentés, va dans ce sens. Elle vise, notamment, à déconnecter l'adoption du statut matrimonial des adoptants, afin de mieux tenir compte des nouvelles réalités familiales et à rendre obligatoire la formation des membres du conseil de famille. Dans le cadre de l'examen de ce texte au Parlement, le Gouvernement sera, notamment, vigilant à la mise en cohérence des dispositions du code civil et de celles du code de l'action sociale et des familles.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Bono-Vandorme](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25708

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : [Solidarités et santé \(M. le secrétaire d'État auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Enfance et familles](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 janvier 2020](#), page 26

Réponse publiée au JO le : [13 octobre 2020](#), page 7090